



Déclaration des liens d'intérêts

Selon article 19a du Règlement général transitoire de la commune fusionnée, du 09 novembre 2020, chaque membre du Conseil général et du Conseil communal est tenu de déclarer ses liens d'intérêts. Les modifications intervenant en cours de législature doivent être portées sans délai à la connaissance de la Chancellerie communale, qui tient le registre à jour.

Nom, prénom :	Zosso Jacqueline
Activité professionnelle :	Éducatrice, Retraitée
Fonction politique :	Conseillère générale

Fonctions au sein d'organes de direction ou de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations et d'établissements suisses ou étrangers, de droit public ou de droit privé

NOM DE L'ENTITE/DES ENTITES	FONCTION

Fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts suisses ou étrangers

NOM DE L'ENTITE/DES ENTITES	FONCTION
ALECSS (ASSOCIATION ROMANDE ET LATINE DES SPECIALISTES EN SANTE SEXUELLE)	CO PRESIDENTE





Fonctions au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, du Canton et des communes

NOM DE L'ENTITE/DES ENTITES	FONCTION
L'ENFANT C'EST LA VIE	DELEGUEE PS DU CONSEIL GENERAL DE NEUCHATEL
COMMISSION DEVELOPEMENT URBAIN, ECONOMIE ET PATRIMOINE BATI	DELEGUEE PS DU CONSEIL GENERAL DE NEUCHATEL, MEMBRE
COMMISSION FAMILLE, FORMATION, SANTE ET SPORTS	DELEGUEE PS DU CONSEIL GENERAL DE NEUCHATEL, SECRETAIRE

